

Thème 2 – Aménager et développer le territoire français

Question 3 – Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation

Cours 1

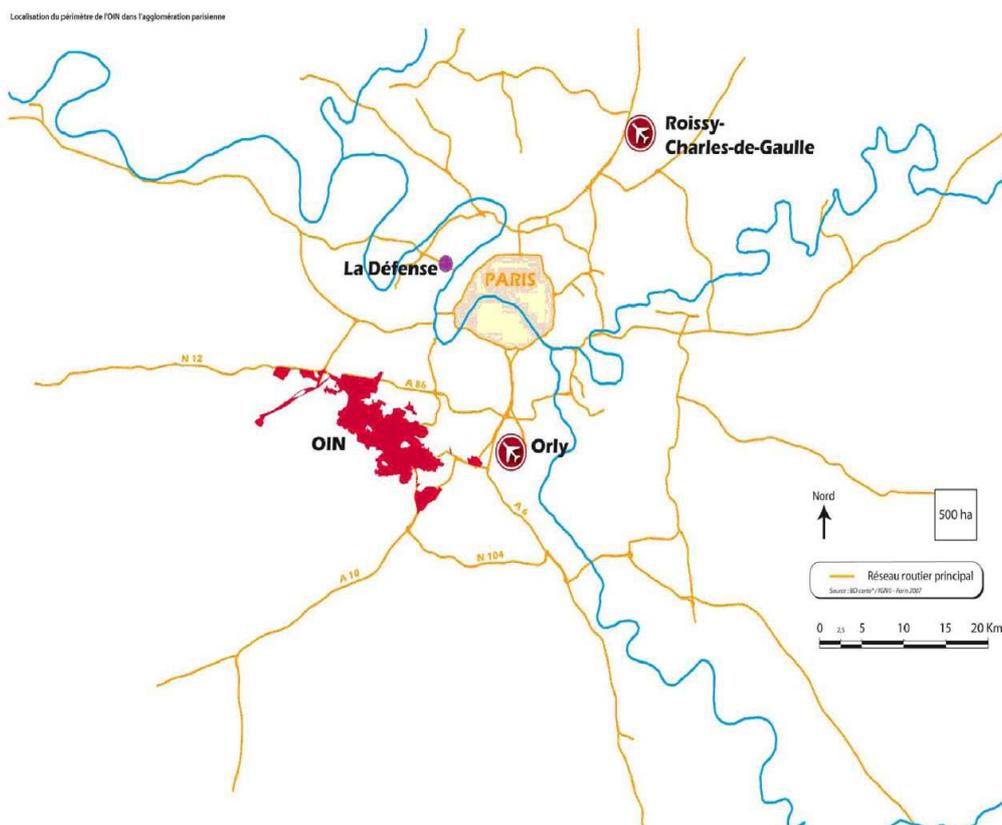
Un territoire de l'innovation (étude de cas) : le plateau de Saclay, au sud ouest de Paris

Introduction

I Les caractéristiques du plateau de Saclay

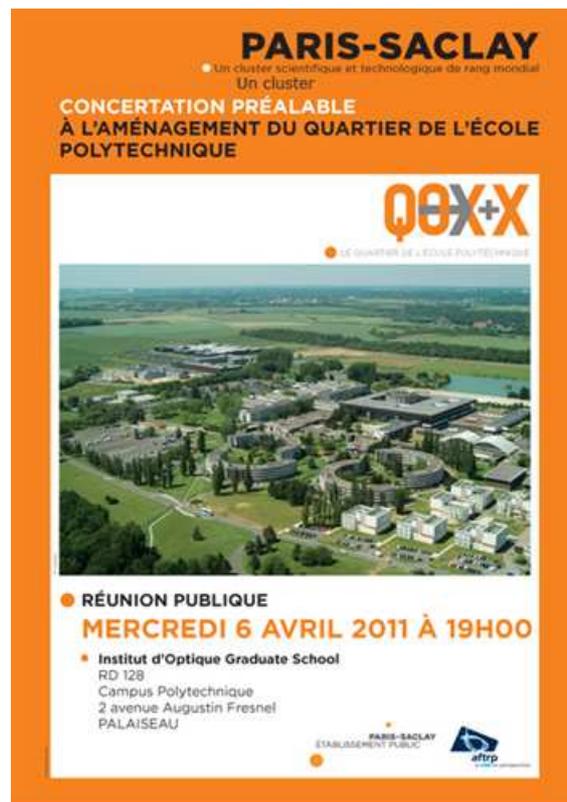
1. Un site proche de Paris

Doc. 1 La localisation du plateau



Le plateau de Saclay est situé au nord de l'Essonne et au Sud Est des Yvelines, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Paris (OIN : opération d'intérêt national du plateau de Saclay).

Doc. 2 Un territoire de l'innovation localisé dans un environnement rural



2. Un territoire de l'innovation

Doc. 3 Des activités multiples tournées vers l'innovation

Sur le Plateau de Saclay sont aujourd'hui présents onze organismes de recherche publique et privée, ainsi que de dix établissements d'enseignement supérieur (bientôt douze) avec leurs centres de recherche, dont une université scientifique et quatre grandes écoles (six dans un avenir proche).

Ils regroupent un grand nombre de chercheurs dont la diversité des activités recouvre quasiment toutes les disciplines scientifiques :

Mathématiques ; sciences de l'informatique et du traitement de l'information ; sciences physiques : optique, mécanique des solides et des fluides, physique de la matière condensée, des interfaces, plasmas, physique quantique, physique théorique, électromagnétisme, électronique, thermodynamique, . . .) ; géosciences ; chimie ; sciences du vivant ; sciences économiques . . .

Le tableau ci-dessous présente de façon non exhaustive les compétences des différents laboratoires du Plateau de Saclay, à partir de la classification retenue par le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (technologies clés 2010) :

- Bâtiment,
- Energie - environnement,
- Matériaux - Chimie
- Technologies de l'information et de la communication,
- Technologies du vivant - santé - agroalimentaire,
- Technologies des méthodes de production,
- Transports.

Source : portail de Paris Saclay Innovation, collectif de soutien à la création et au développement d'entreprises de technologies innovantes.

3. Une concentration exceptionnelle de pôles d'enseignement, de recherche et d'entreprises innovantes

Doc. 4 Universités, grandes écoles et centres de recherche

Le plateau de Saclay accueille une densité exceptionnelle d'universités et d'écoles. On trouve juste à coté de l'Université d'Orsay (Paris XI), HEC, l'École polytechnique, Supélec, Sup Optique pour ne citer que les plus connues. L'École Centrale n'est pas très loin, enfin une grande offre de formation plus courte (IUT, BTS) est aussi proposée. En tout, près de 25 000 étudiants sont présents autour d'Orsay. A coté de ces Écoles et universités se sont aussi implantés de grands centres de recherches. On peut citer, sans être exhaustif, le CEA, l'INRA, l'ONERA, les laboratoires de l'École Polytechnique, et les laboratoires (parfois mixtes avec le CNRS) de la faculté d'Orsay. Le génopôle d'Évry n'est pas loin. De plus la zone accueille aussi des centres de recherche industriels : les centres de Thalès, Danone, Motorola, le technocentre de Renault... Le nombre total de chercheurs publics est de l'ordre de 12 000 auquel on peut ajouter environ 4 000 chercheurs du domaine privé.

Portail de Paris Saclay, <http://www.paris-saclay.fr/histoire/>

II Les facteurs ayant permis l'émergence d'un territoire de l'innovation

1. Les origines d'un territoire de l'innovation

Doc. 5 Une tradition ancienne dans la recherche scientifique

En 1950, à l'après-guerre, le Centre national de la recherche scientifique est le premier à s'installer sur le plateau. Il est suivi de près par le Commissariat à l'énergie atomique et l'Office national d'études et de recherches aérospatiales. Dans le même temps, l'actuel Campus d'Orsay s'établit dans la région, où s'implantent, une dizaine d'années plus tard, L'École des hautes études commerciales de Paris et une filiale de L'École supérieure d'optique. Grande école d'ingénieur spécialisée dans l'optique appliquée aux sciences et à l'industrie, cet établissement a été fondé en 1920. Il s'agit donc de la plus ancienne école mondiale de recherche en optique. Dans les années 1970, Polytechnique et Supélec investissent à leur tour l'immense plateau. Enfin, les années 2000 voient Saclay accueillir des centres de recherche d'entreprises privées et des laboratoires, ainsi que le synchrotron Soleil, un accélérateur d'électrons, source intense de rayonnement X.

2. Des acteurs locaux dynamiques

Doc. 6 Une coopération intercommunale dynamique

UNE INTERCOMMUNALITÉ DE 10 COMMUNES

Situé à 25 kilomètres au Sud de Paris, le territoire de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay est l'un des 9 pôles de développement du Grand Paris. Considérée comme une terre de recherche, de formation et d'innovation, la CAPS c'est avant tout 10 communes ayant pour ambition partagée de mutualiser leurs moyens pour répondre aux besoins des habitants tout en valorisant les atouts du territoire.



La CAPS est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé le 1er janvier 2003. Elle fait suite à la Communauté de Communes (2002) qui a, elle-même, succédé au District du Plateau de Saclay, créé le 6 décembre 1991. Il était le prolongement logique du SIPS (Syndicat Intercommunal du Plateau de Saclay), créé en 1988. Ses missions :

- Soutenir le développement économique
- Développer une offre de logement pour tous
- Préserver l'environnement et le cadre de vie

Source : site de la CAPS

3. Un projet favorisé par l'Etat

Doc. 7 Créer un " cluster " scientifique

Le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale a présenté une communication relative au développement du plateau de Saclay.

Il s'agit de la mise en oeuvre du projet de développement d'un " cluster " scientifique, technologique et d'innovation économique autour et sur le plateau de Saclay. [...]

Celui-ci doit permettre d'obtenir, sur un territoire cohérent, la taille critique nécessaire à la compétition internationale en mettant en synergie recherche fondamentale, recherche appliquée et technologique et création de " start-up " ainsi que de plateformes de développement industriel. Concernant le seul plateau de Saclay, il est envisagé le développement de plusieurs campus capables de rassembler plus de 100 000 chercheurs, élèves ingénieurs et étudiants dans les dix ans.

Pour cela l'Etat va créer, par la loi, un Etablissement public d'un type nouveau. Il devra répondre aux besoins de valorisation des travaux de recherche et de développement économique du cluster et assurer en même temps la maîtrise des opérations d'aménagement (création de campus thématiques pluridisciplinaires, de plateformes et démonstrateurs technologiques, d'infrastructures de recherche, de structures de valorisation et d'accueil d'entreprises, des réseaux divers - dont transports, assainissement, écoulement des eaux pluviales... - de logements, tout en préservant les espaces naturels, agricoles, paysagers et forestier). Il englobera quarante-neuf communes. Sa gouvernance sera partagée entre l'Etat, les collectivités territoriales, la communauté scientifique et les entreprises, avec un exécutif désigné par l'Etat. Le projet de loi sera soumis mi-janvier au conseil des ministres dans l'objectif d'un examen par le Parlement au premier trimestre 2009.

Par ailleurs, une opération d'intérêt national (OIN) s'appliquant à tout ou partie du territoire de vingt-six communes fera l'objet d'un décret en Conseil d'Etat pour une création dès le début 2009.

Conseil des ministres du 12 novembre 2008 (disponible sur le Portail du Gouvernement).

III Bilan de l'activité et débats

1. La recherche de la compétitivité et de l'attractivité

Doc. 8 Des structures multiples

Les nouveaux outils de gouvernance de la recherche, créés en France depuis 3 ans, visent à favoriser les coopérations entre les secteurs public et privé, à accroître le pilotage par projets et à rendre les carrières scientifiques plus attractives. Ils ont pour noms ANR1, pôles de compétitivité, RTRA, instituts Carnot, PRES, GIS, etc.

Les nouvelles " règles du jeu " incitent les équipes de recherche à sortir de leurs laboratoires, à nouer des partenariats avec leurs pairs les plus proches et des industriels. Apprendre à monter des projets avec d'autres leur permettra aussi de mieux répondre aux appels d'offres européens, d'augmenter leur visibilité, et finalement d'attirer des chercheurs brillants.

De très nombreuses structures ont d'ores et déjà été créées. Certaines d'entre elles vont prospérer, lever des fonds, créer in fine des emplois. D'autres, moins performantes, finiront par disparaître. Certaines fédérations de laboratoires auront peut-être vocation à fusionner leurs équipes. La situation, aujourd'hui extraordinairement complexe, devrait s'épurer au fil du temps.

Cette recomposition du paysage français de la recherche s'inscrit également dans l'espace européen de la recherche. Il existe en effet des liens de filiation entre les réseaux de proximité, les réseaux d'excellence européens et le futur Institut européen de technologie (EIT, en anglais).

Portail du Centre de Saclay, <http://www-centre-saclay.cea.fr/fr>

Doc. 9 Logo du campus de Paris-Saclay



Le campus de Paris Saclay devrait accueillir 30 000 étudiants et 12 000 chercheurs à l'horizon 2020 (soit de 15 à 20% de la recherche française). Il s'agirait d'une " Silicon Valley à la française ".

2. Etat des lieux et projets d'aménagements en cours

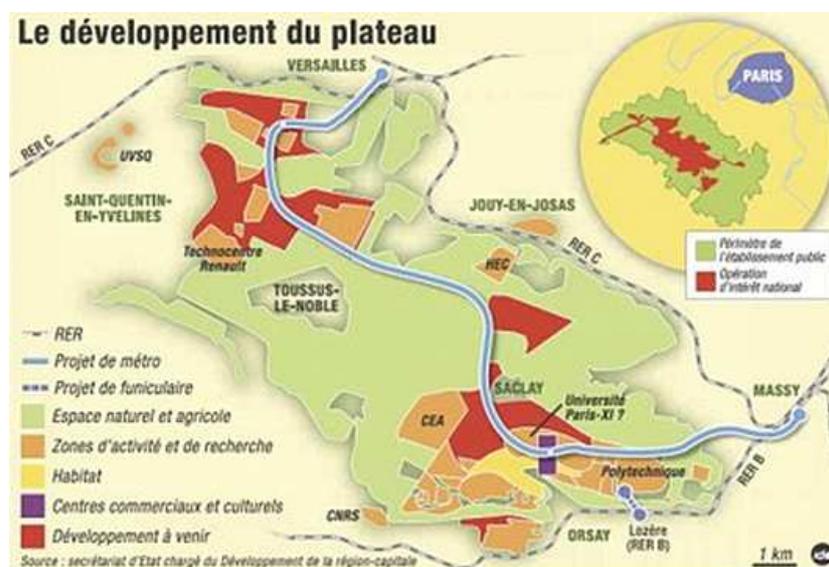
Doc. 10 La relance du projet

Sur place, toutefois, les signes d'un frémissement apparaissent. Quelques grues ont fait leur apparition et deux nouveaux bâtiments sont presque achevés. C'est que, depuis dix-huit mois, l'Etat a fermement repris la main sur ce dossier. En mars 2009, un périmètre de 7700 hectares, situé à cheval sur les départements de l'Essonne et des Yvelines, a été défini et son aménagement confié à un établissement public.

Surtout, il y a de l'argent à la clef. Beaucoup d'argent. Près de 3 milliards d'euros au total, entre la manne du plan campus de Valérie Pécresse, le "milliard Saclay" du grand emprunt, que le président de la République a directement fléché sur l'opération, et d'autres

fonds qui seront attribués sur appels d'offres. Bref, toutes les bases d'un vrai départ. *L'Express.fr*, " *Le plateau de Saclay, un défi pour l'avenir* ", Jacques Trentesaux, 20 novembre 2011.

Doc. 11 Schéma du développement



3. Un projet controversé

Doc. 12 Les arguments des détracteurs du projet

"Saclay, c'est un trou noir ! s'étrangle Isabelle This-Saint-Jean, vice-présidente (PS) du conseil régional d'Ile-de-France. Tout le monde s'y précipite sans aucune logique scientifique, juste parce qu'il y a de l'argent." L'ancienne présidente du collectif Sauvons la recherche met en cause cette "hyperconcentration", qui déséquilibre le paysage français de la recherche, et lui préfère de loin la "mise en réseau" des équipes. Le discours est semblable du côté de la ville de Paris, dépossédée de plusieurs de ses établissements de renom. [...]

Les dernières annonces présidentielles ont passablement irrité Bertrand Delanoë, qui assure avoir été mis devant le fait accompli. "Si, pour financer leur déménagement, les écoles en venaient à vendre leurs locaux à des promoteurs prompts à les convertir en spas ou en résidences de luxe, on serait alors chez Ubu roi !" alerte Jean-Louis Missika. L'hôtel de ville l'assure : il usera de tous les moyens en sa possession pour maintenir la vocation universitaire des bâtiments. [...]

Les détracteurs du projet Saclay avancent d'autres arguments. Selon eux, l'opération cultiverait à l'excès le culte de l'excellence au détriment du reste de la science et ferait la part trop belle à la valorisation économique. "L'Etat suit un raisonnement de court terme, martèle Isabelle This-Saint-Jean. Ce serait une grave erreur que d'abandonner une recherche fondamentale désintéressée." [...] Sur un plan pratique, beaucoup s'interrogent sur les chances de succès de l'opération en l'absence d'un... réseau de transport adéquat. "Certains jours, des chercheurs internationaux de très haut niveau arrivent par le RER B, puis montent sur le plateau, leur valise à la main. Vous trouvez cela normal ?" interroge Yves Caristan. Soit tout de même une "balade" de quinze minutes depuis la station Lozère et... 300 marches à gravir ! Pour améliorer la situation, les collectivités locales défendent de longue date le déploiement d'un réseau de bus en site propre (c'est-à-dire avec une voie réservée). Une solution insuffisante pour dissuader le recours massif à la voiture individuelle.

L'Express.fr, " Le plateau de Saclay, un défi pour l'avenir ", Jacques Trentesaux, 20 novembre 2011.

Doc. 13 La compétition pour l'espace



La société civile immobilière (SCI) Terres Fertile, créée en 2005, rachète des terres agricoles et s'oppose au grignotage du plateau.